



INFORMATION RÉGLEMENTÉE

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ

CONTRAT DE LIQUIDITÉ

PARIS

09/07/2019

A la date du 30 juin 2019, le bilan semestriel de la mise en œuvre du Contrat de liquidité conclu entre BOUYGUES et Kepler Cheuvreux le 17 juillet 2013, est le suivant :

- (i) Moyens figurant au compte de liquidité :
- 200 000 titres
 - 6 244 798,60 € en espèces

Il est rappelé que lors de la mise en place du Contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 0 titres et 10 000 000 € en espèces

- (ii) Nombre de transactions exécutées sur le semestre :
- à l'achat : 1 382
 - à la vente : 1 620
- (iii) Volume échangé sur le semestre :
- à l'achat : 347 691 titres pour 10 953 021,55 €
 - à la vente : 460 691 titres pour 14 973 341,42 €

Il est rappelé **qu'à la date du 31 décembre 2018**, le bilan semestriel était le suivant :

- (i) Moyens figurant au compte de liquidité :
- 313 000 titres
 - 2 230 713,83 € en espèces
- (ii) Nombre de transactions exécutées sur le semestre :
- à l'achat : 2 323
 - à la vente : 1 854
- (iii) Volume échangé sur le semestre :
- à l'achat : 669 000 titres pour 22 978 984,05 €
 - à la vente : 558 500 titres pour 19 983 235,00 €

A la date de la signature de l'avenant n°2 au Contrat de Liquidité, intervenue le **5 juillet 2019**, les moyens figurant au compte de liquidité étaient :

- Espèces : 6 960 865,71 €
- Titres : 178 500 actions Bouygues.

Auxquels s'ajoutera l'apport complémentaire de 7 241 201,40€ qui sera effectué par Bouygues en vertu de l'avenant n°2.

capital de 371 511 107 € Siège social : 32,
avenue Hoche - 75008 PARIS 572 015 246 RCS
Paris - I.E. FR 29 572 015 246